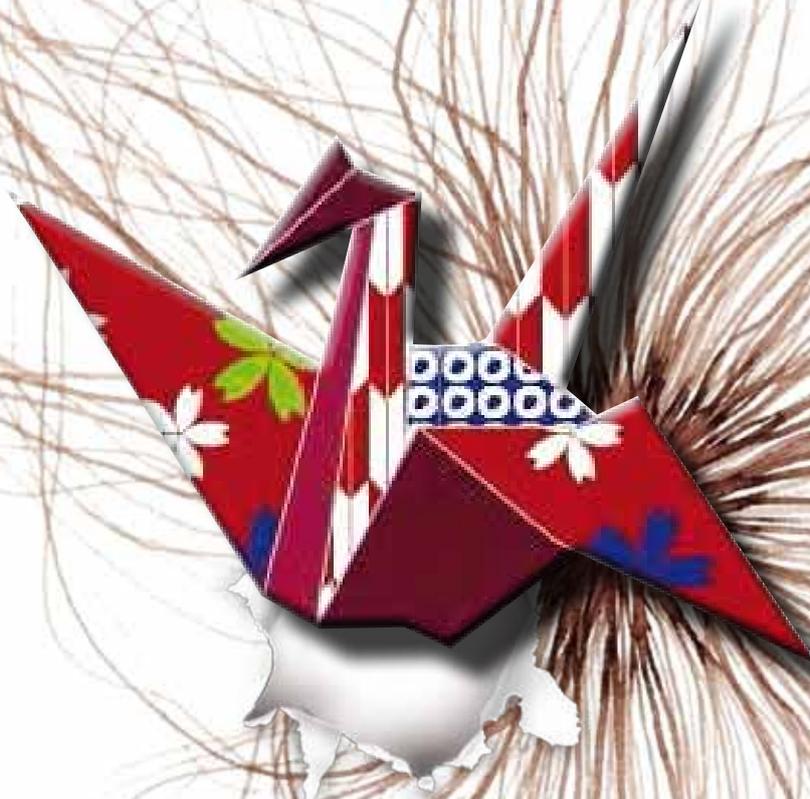


# UN ORIGAMI POUR LA PAIX



*Éducation à la Paix,  
une animation pédagogique du Mouvement de la Paix*

# Sommaire

Avant-propos .....	Pages 3/4
Les huit domaines de la culture de la paix .....	Page 5
<b>■ 1ère Partie : L'offre initiale et les démarches entreprises pour gagner les partenariats des écoles et des collectivités territoriales</b>	
Le projet : Un origami pour la paix .....	Pages 6/7
Négociations et Communication en 2012 .....	Pages 8/9
<b>■ 2ème Partie : Initiation aux origamis</b>	
Introduction à l'activité et réalisation de la toupie .....	Page 10
1ère réalisation : la toupie .....	Pages 10/11
2ème réalisation : La botte de Noël .....	Pages 12/13/14
3ème réalisation : La base préliminaire .....	Page 15
4ème réalisation : La boîte décorée .....	Pages 16/17/18
<b>■ 3ème Partie : Le film "L'oiseau bonheur"</b>	
Le monument de Sadako .....	Page 19
Démarche de questionnaire .....	Page 20
Réflexions/Questions .....	Page 21
Le film et la séance de projection / synopsis du film et conditions de son visionnement .....	Page 22
Les thèmes .....	Page 23
<b>■ 4ème Partie : Éducation à une citoyenneté de la paix</b>	
Je fais un oiseau pour la paix .....	Pages 24/25
Éducation à une citoyenneté de la paix .....	Page 26
<b>■ 5ème Partie : Annexes (évaluations, bilan, retombées et documents)</b>	
Évaluations et bilan .....	Page 27
Retombées .....	pages 28/29
Documents .....	Page 30
Collection « L'essentiel sur... » .....	Page 31
La Paix, c'est ma culture .....	Page 32



**A**yant décrété la décennie 2001-2010 « décennie pour la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde », les Nations Unies avaient défini cette culture comme « un ensemble de valeurs, attitudes, comportements et modes de vie qui rejettent la violence et préviennent les conflits en s'attaquant à leurs racines par le dialogue et la négociation entre les individus, les groupes et les États » (résolutions des Nations Unies A/RES/52113 : culture de la paix et A/531243 : Déclaration et Programme d'action sur une culture de la paix).

L'UNESCO avait alors décliné cette définition générale en huit domaines constituant ce programme d'action. L'éducation à une telle culture est le premier de ces domaines.

« Pour que la paix et la non-violence prévalent, il nous faut :

## 1. Renforcer la culture de la paix par l'éducation

en encourageant l'éducation pour tous, notamment pour les filles, en révisant les programmes d'enseignement afin de promouvoir les valeurs, les attitudes et les comportements inhérents à une culture de la paix, en formant à la prévention et au règlement des conflits, au dialogue, à la recherche du consensus et à la non-violence active...

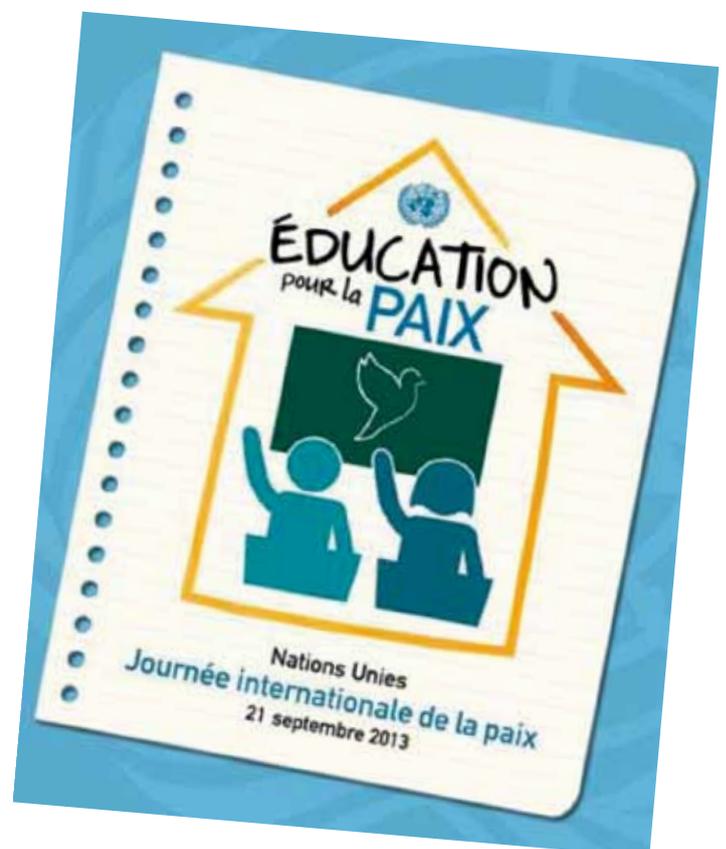
2....

Il revenait alors aux États de mandater leurs institutions pour la mise en œuvre de ce beau projet adopté à l'unanimité et d'en dégager les moyens ; il revenait aux acteurs de le traduire en démarches concrètes en direction des publics scolaires en particulier. Le gouvernement de notre pays et les institutions étatiques ayant failli pour l'essentiel, ce sont les enseignants eux-mêmes et les associations pacifistes (tout particulièrement le Mouvement de la Paix) qui ont pris les choses en main ([www.21septembre.org](http://www.21septembre.org)).

La question n'est pas simple puisqu'il faut se faire ouvrir la porte des classes sur la base d'un projet éducatif concret. La qualité d'un tel projet est le levier qui permet cette ouverture alors que sa réalisation crée les conditions de sa pérennisation et de son élargissement.

Mais disposer d'un tel projet n'est certes pas suffisant ; il faut aussi savoir saisir des opportunités qui ne se représentent pas toujours deux fois. Nous (le comité de paix du Calvados) avons eu ces opportunités et nous avons su les saisir puis faire preuve de pugnacité et d'opiniâtreté pour franchir les obstacles qui n'ont pas manqué.

Cette brochure a pour but de mutualiser une expérience récente (elle date de 2010). Auparavant, pour un public de lycéens, nous avons organisé un cycle de films au cinéma municipal, abordé la question des enfants soldats (500 lycéens, 13 rencontres élèves-acteurs-ONG) grâce au spectacle de la compagnie Bou Saana, « Allah n'est pas obligé », et organiser une conférence sur la Charte des Nations Unies



---

devant les élèves de deux lycées. Nous avons aussi utilisé le jeu de la colombe avec des collégiens et projeté le film l'Oiseau Bonheur pour des élèves d'écoles élémentaires de l'agglomération caennaise.

Nous nous interrogeons sur des actions à venir, en particulier pour les élèves des écoles élémentaires et des collèges, quand nous avons disposé du livret pédagogique « enfants à la paix, Un origami pour la paix » de la coordination française pour la décennie (1<sup>ère</sup> opportunité).

À l'occasion de la Semaine de Solidarité Internationale associée à la journée « Caen à l'international », la ville de Caen a fait appel aux associations pour des actions d'éducation à la citoyenneté (2<sup>ème</sup> opportunité). Nous nous sommes inspirés du projet de la coordination française pour construire une première ébauche du nôtre, à proposer aux écoles de Caen dans ce cadre, offert par la ville, de l'éducation à la citoyenneté. Un dépliant municipal, édité à cette occasion en direction des écoles, contenait aussi une toute petite rubrique annonçant les deux seules propositions d'actions d'éducation à la citoyenneté existantes, dont la nôtre. Deux écoles ont fait appel à nous, et, par chance, l'institutrice de la première possédait un « guide du débutant pour l'initiation à l'origami », un cadeau (3<sup>ème</sup> opportunité). Grâce à cet outil, nous avons pu compléter la démarche avec une phase d'initiation à l'origami tout à fait indispensable avant de s'essayer à la réalisation de la grue japonaise symbole de l'appel des enfants d'Hiroshima pour qu'il n'y ait « plus jamais de guerre ni de bombe nucléaire ».

Ces trois opportunités nous ont permis d'expérimenter la démarche dans ces deux classes au printemps 2011. Ayant pris confiance en sa valeur et en notre capacité à l'animer pour la plus grande satisfaction des enseignants et le plus grand plaisir des élèves, nous avons lancé un projet de partenariat avec la ville de Caen, ses écoles élémentaires et son Mémorial, projet non abouti en 2011.



Remettant le projet sur le chantier, nous avons réussi, non sans mal (voir page 3), à le lancer pour septembre 2012. Le succès fut tel que nous avons décidé de doubler nos capacités d'intervention pour 2013. Ça n'a guère été plus simple qu'en 2012, mais nous avons réussi : à l'heure où je rédige cette brochure, le projet a été réalisé.

Dans cette brochure, nous allons vous exposer le protocole éducatif que nous avons mis en oeuvre..., mais aussi, resituer dans l'agenda 2012 la chronologie des initiatives que nous avons du prendre pour aboutir.

En 2013, dans le même calendrier, nous avons pris les mêmes initiatives et rencontré les mêmes difficultés. De plus, pour doubler nos capacités d'intervention, nous avons décidé de lancer un appel à bénévolat (voir en annexe).

- Les huit domaines de la culture de la paix : voir en annexe. Ensemble, sensibilisons les

## 8 domaines de la culture de la Paix

« Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ... »  
Acte constitutif de l'UNESCO, 1945

### **P**our que la paix et la non-violence prévalent, il nous faut :

**1. Renforcer une culture de la paix par l'éducation**, en encourageant l'éducation pour tous, notamment pour les filles, en révisant les programmes d'enseignement afin de promouvoir les valeurs, les attitudes et les comportements inhérents à une culture de la paix, en formant à la prévention et au règlement des conflits, au dialogue, à la recherche du consensus et à la non-violence active ...

**2. Promouvoir le développement économique et social durable** en ayant pour objectif la réduction de la pauvreté, en s'attachant aux besoins particuliers des enfants et des femmes, en travaillant à la durabilité environnementale, en instaurant une coopération nationale et internationale, destinée à réduire les inégalités ...

**3. Promouvoir le respect de tous les droits de l'homme.** Les droits de l'homme et la culture de la paix sont complémentaires : lorsque la guerre et la violence prédominent, il est impossible d'assurer les droits de l'homme. De la même façon, sans droits de l'homme, sous toutes leurs formes, il ne peut exister de culture de la paix ...

**4. Assurer l'égalité entre les femmes et les hommes** par la pleine participation des femmes dans la prise de décision économique, sociale et politique, par l'élimination de toutes les formes de discrimination et de violence contre les femmes, par l'appui et l'aide aux femmes qui se retrouvent dans des situations de crise liés à la guerre et à d'autres formes de violence, ...

**5. Favoriser la participation démocratique.** Parmi les fondations indispensables à la réalisation et au maintien de la paix et de la sécurité figurent des principes, des pratiques et une participation démocratique dans tous les secteurs de la société, un gouvernement et une administration transparents, en formant des citoyens responsables, en renforçant des actions destinées à favoriser les principes et les pratiques démocratiques ...

**6. Développer la compréhension, la tolérance et la solidarité** pour abolir les guerres et les conflits violents, il faut transcender et dépasser les images de l'ennemi par la compréhension, la tolérance et la solidarité entre tous les peuples et toutes les cultures en favorisant un dialogue entre les civilisations, des actions en faveur des groupes vulnérables, des migrants, des réfugiés, ... Apprendre de toutes nos différences par le dialogue et l'échange d'informations est un processus qui ne peut être qu'enrichissant ...

**7. Soutenir la communication participative et la libre circulation de l'information et des connaissances.**

La liberté de l'information et de la communication et le partage de l'information et des connaissances sont indispensables pour une culture de la paix. Des actions doivent être menées pour soutenir les médias indépendants, l'utilisation pertinente des médias de masse : des mesures doivent être prises pour contrecarrer la promotion de la violence par les médias, y compris par les nouvelles technologies de l'information et de la communication ...

**8. Promouvoir la paix et la sécurité internationales** par des actions telles que la promotion d'un désarmement général et complet, des initiatives dans les situations de conflit, la promotion de mesures de confiance et d'efforts pour la négociation de règlement pacifique des différends ...





## 1<sup>ère</sup> partie : Le projet Un origami pour la paix

### Septembre 2012

1<sup>ère</sup> édition de la Quinzaine  
de la non-violence et de la paix :

Ensemble, sensibilisons les enfants à la paix

*Projet éducatif proposé par  
le Conseil de la Paix du Calvados.*

### Quel rapport y a-t-il entre la pratique des origamis et la paix ?

Cette activité est inspirée de l'histoire réelle de Sadako, petite fille japonaise décédée des suites d'une leucémie causée par la bombe atomique et qui lutta contre la maladie en s'inspirant d'une légende japonaise selon laquelle « qui plie mille grues verra son vœu exaucé ».

**L'activité éducative proposée présente de nombreux intérêts :** outre la pratique de pliages complexes (qui permet de développer des compétences conceptuelles et manuelles en géométrie), elle permet d'exposer un épisode de l'histoire de l'humanité, de promouvoir les valeurs de la paix et la culture de la paix et d'initier à une pratique citoyenne sous la forme d'un engagement pour la paix en relayant l'appel des enfants japonais « pour qu'il n'y ait plus jamais de guerre, ni de bombes nucléaires ».

**Déroulement proposé, réalisé avec 3 classes de deux écoles de Caen au cours des années 2011 et 2012, puis avec 10 classes de 6 écoles de Caen en septembre 2012 :**

#### Le cœur de la démarche

► **1. Au départ, initiation des élèves à la technique des origamis, 3 à 4 séances (du 7 au 17 septembre).** Pages 8 à 19.

Art du pliage japonais : la toupie, la botte, la chemise, la boîte, ...

► **2. Une démarche de questionnement pour préparer la projection du film l'Oiseau Bonheur, 1 séance (entre le 17 et le 21 septembre).** Pages 20 à 22.

► **3. Projection au Mémorial pour la Paix de Caen du film « L'Oiseau Bonheur » suivie d'un décryptage par les élèves guidé par l'animateur. (vendredi 21 septembre).** Page 23.

► **4. Apprentissage en classe entre le 24 et le 27 septembre de la réalisation de la grue japonaise et conclusion de la démarche avec un appel aux élèves pour qu'ils s'associent à l'appel des enfants japonais « pour qu'il n'y ait plus jamais de guerre ni de bombes nucléaires ».** Pages 25 à 26

► **5. Prolongements possibles :**

- Le film suscite de nouvelles questions ; l'animateur apporte de l'extérieur les réponses que le film ne donne pas, ou que les élèves n'ont pas repérées dans le film. (lecture de livres, visite au Mémorial, ...)

- Organisation d'un travail de recherche des élèves sur documents et par thèmes, pour qu'ils trouvent des réponses par eux-mêmes (dans le cadre d'un projet d'expo, ..., en partenariat éventuel avec les correspondants d'une autre classe et une visite au Mémorial ... ?)

## Savoirs qu'il est possible de viser

- **Histoire** : la fin de la 2ème guerre mondiale et la bombe d'Hiroshima.
- **Science** : adaptation aux enfants de connaissances sur les conséquences d'une explosion atomique (peuple japonais, vétérans des essais, hiver nucléaire, ...)
- **Qu'en est-il aujourd'hui de cette menace**, 65 ans après le bombardement d'Hiroshima ?
- Sous la menace, l'humanité tente de se préserver du pire : 65 ans de mobilisations pour l'éradiquer (adaptation aux enfants d'éléments concernant le Droit International, les Nations Unies, les prix Nobel de la Paix, autres personnalités et rôle des citoyens) ; où en est-on aujourd'hui ?

### ► 6. Éducation civique :

**Devenir un citoyen** du monde **demande d'apprendre pour comprendre et savoir, et, disposant de ce savoir, de s'engager** pour construire un monde de paix, de solidarité et de coopération (réduction des dépenses militaires, élimination des armes nucléaires, interdiction du commerce des armes et résolution pacifique des conflits dans le cadre du droit international dont les Nations Unies se portent garantes).

**Proposer aux élèves d'être des acteurs de la paix** en élaborant leur propre projet.

## Pratiques

- **Papier à origamis** : [www.origami-loisirs.com](http://www.origami-loisirs.com) ; conseillé : deux dimensions (15 x 15 et 20 x 20 pour les moins adroits) en bicolore uni d'une part, et en recto motifs décoratifs, verso uni d'autre part.
- Projection des programmes de réalisation par **vidéo projecteur, documents sur clé USB ou ordinateur portable.**





**D**ès le 25 janvier : première rencontre avec le chef de cabinet du maire de Caen. (Demande adressée début décembre)

**Notre demande** : partenariat entre Caen, ville de la Paix, et le Mouvement de la Paix, à l'occasion de la journée internationale de la Paix le 21 septembre pour la mise en oeuvre d'un projet visant à la promotion d'une culture de paix et l'éducation à la citoyenneté. Le projet déposé comprend :

1. une table ronde sur « le droit de l'homme à la paix »,
2. un rallye pour la paix des collégiens,
3. la présentation de l'expo pédagogique du mouvement « Abolir les armes nucléaires ».
4. une démarche d'éducation à la paix : (en direction des écoles élémentaires et des centres de loisirs et d'animation de la ville, dans le cadre de son PEL, plan éducatif local) ; le projet actuel est le projet « Origamis pour la Paix » réalisé l'année dernière dans une classe de CM1 et dans une classe de CM2 à la plus grande satisfaction des professeurs d'école et des élèves et repris cette année dans la classe de CM2).

**Réponse** : accord sur le principe d'un tel partenariat, les services municipaux procurant les aides administratives, techniques et matérielles nécessaires et la municipalité mettant ses moyens de communication en direction des écoles et des centres d'animation.

La municipalité de Caen ne pourra donner des suites concrètes que sur la base d'un projet concret à lui communiquer dès que possible

**NB** : nous rédigeons nous-mêmes les relevés de décision que nous soumettons à l'accord du chef de cabinet du maire.

■ **9 février** : AG du comité départemental du Mouvement de la Paix

Objectif : arrêter le projet concret à communiquer à la ville de Caen pour obtenir un accord de partenariat définitif. Demande de rendez-vous immédiate avec le projet en pièce jointe.

■ **11 avril** : 2<sup>ème</sup> entrevue avec le chef de cabinet du maire de Caen.

Le projet présenté par le mouvement de la paix est accepté. La question de son financement est abordée ; l'aide financière de la ville devra passer par le dépôt sans tarder d'une demande de subvention. Ce même projet, accompagné d'un budget prévisionnel (voir en annexe), sera adressé aux autres collectivités territoriales avec une demande de subvention.

■ **23 avril** : lettre aux écoles de Caen

Dans des enveloppes à l'en-tête de la ville de Caen et du Mouvement de la Paix, nous adressons une invitation à inscrire la démarche d'éducation « Les origamis pour la paix » dans leurs projets éducatifs pour le mois de septembre. Nous ne recevons qu'une seule réponse dans les trois semaines qui vont suivre.

■ **9 mai** : dépôt de la demande de subvention auprès des trois collectivités territoriales.

Elle est appuyée sur un budget prévisionnel (avec bénévolat valorisé).

■ **15 mai** : Une seule école ayant répondu en inscrivant deux classes, nous demandons au service des affaires scolaires de Caen de relancer l'information officiellement auprès des écoles.



■ **Début juin** : cette demande n'ayant pas été prise en compte par le service municipal, nous décidons de prendre les « pages jaunes » pour contacter nous-mêmes systématiquement toutes les écoles de Caen ; les directeurs se montrent intéressés ; beaucoup avaient oublié.

■ **Du 15 au 30 juin** : relance des écoles avec inscription de leurs classes (11 en tout pour 6 écoles) dans un calendrier d'intervention pendant tout le mois de septembre (40 interventions en tout pour 60 heures de présence). (Voir fiche organisation du planning en annexe).

■ **22 juin** : réponse négative du Conseil Général à la demande de subvention, sans justification et sans appel.

■ **Début juillet** : relance des autres collectivités territoriales pour les demandes de subvention.

■ **6 juillet** : en réponse à cette relance, rendez-vous avec l'adjoint aux relations internationales de la mairie de Caen : peu d'espoir pour une subvention à la hauteur des frais engagés mais prise en charge du suivi du dossier par le chef de service de l'adjoint au maire.

■ **22 juillet** : réception d'une réponse négative du Conseil Régional (courrier daté du 13 juillet) : tonalité strictement administrative justifiant le refus par le fait que la région met ses moyens pour la paix au financement de son Institut International des Droits de l'Homme et de la Paix.

■ **23 juillet** : relance politique auprès du président du Conseil Régional pour une révision de cette réponse négative.

■ **Fin août - début septembre** : Préparation matérielle avec le Mémorial de Caen pour la Paix, reprise de contact avec les écoles pour organiser des rendez-vous de préparation et avec la mairie de Caen et le Conseil Régional pour les demandes de subvention. Nous saurons après coup que le conseil régional nous accorde une subvention de 280 € que nous recevrons en novembre. Quant à la subvention municipale, après de multiples allers-retours, elle nous sera annoncée fin décembre à hauteur de 465 € et nous la recevrons en février 2013.



## 2<sup>ème</sup> partie : Introduction à l'activité et réalisation de la toupie

**Introduction :** Né en Chine il y a très longtemps, le pliage de papier est devenu un art au Japon, où il a pris le nom d'origami qui vient de ori (plier) et kami (papier). De nos jours, cette discipline créative séduit tout autant les enfants que les adultes du monde entier, passionnés ou simples curieux..

Installez-vous sur une surface bien plane pour commencer à plier. Suivez bien les étapes dans l'ordre et avec attention. Ne sautez pas d'étape.

Plusieurs essais seront parfois nécessaires avant de réaliser un pliage. Ne vous découragez surtout pas, on ne réussit pas forcément du premier coup !

Pliez très soigneusement le papier, des décalages de quelques millimètres au départ peuvent s'avérer désastreux à la fin d'un pliage.

Pour réaliser des plis précis, écrasez-les avec l'ongle du pouce. Les étapes suivantes n'en seront que plus faciles. Plus un pli est effectué avec précision, plus le résultat final sera beau.

Ne perdez surtout pas patience et prenez votre temps ! Si vous rencontrez des difficultés, dépliez, revenez en arrière et tentez de comprendre à quel moment du pliage un faux pas a pu se produire. Avec un peu d'entraînement, vous pourrez réaliser un grand nombre de pliages « les yeux fermés ».

### Animation :

- Projection de la procédure de pliage avec consignes sommaires (page 7).
- Communication orale pour éclairer et compléter ces consignes (page 8).
- Réalisation devant les élèves en 3D avec une feuille de papier bicolore assez fort et des aimants pour le fixer au tableau.
- Aide individualisée : passer vérifier les réalisations pour détecter aussitôt les erreurs, en comprendre la cause et remettre les élèves sur le bon chemin.

## 1<sup>ère</sup> réalisation : la toupie

**P**rofiter de ce premier contact pour préciser aux enfants que la consigne de pliage explicite les flèches et les pointillés du schéma, et pour leur faire remarquer que le résultat visé est visible au schéma suivant (à rappeler à chaque séance pour un autocontrôle pas à pas).

► Pour l'étape 1, prévoir l'usage d'un double décimètre et d'un crayon.

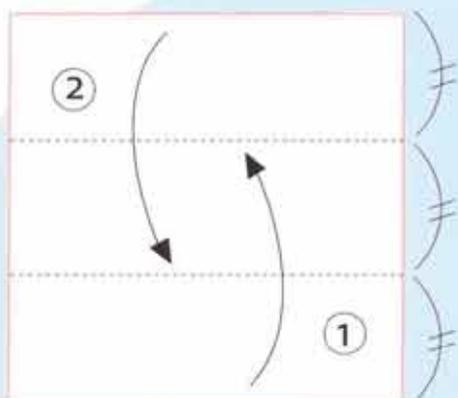
► Erreurs à attendre : confusion entre la droite et la gauche, entre le haut et le bas.

► Étape n° 4 : préciser plier « les pointes » dans l'ordre indiqué.

► Difficulté à attendre : étape 5 pour glisser la pointe n°4 sous la pointe n°1.



# Toupie



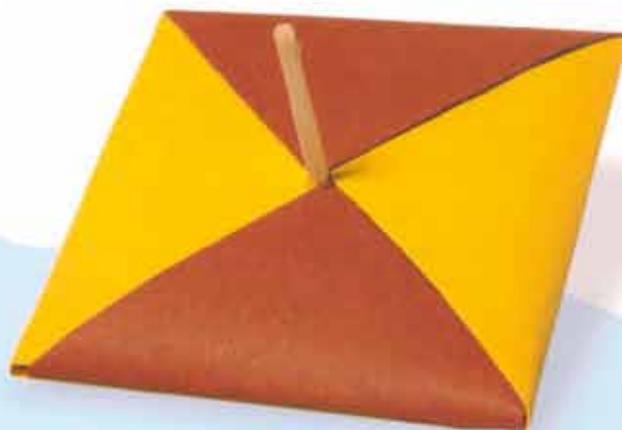
- 1** Diviser la feuille en trois parties égales et plier en vallée dans l'ordre indiqué.



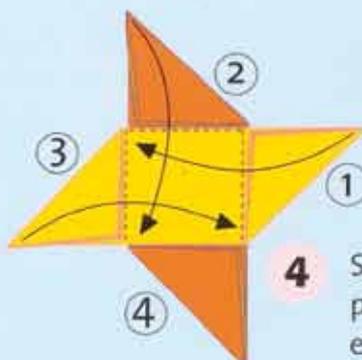
- 3** On obtient ceci.



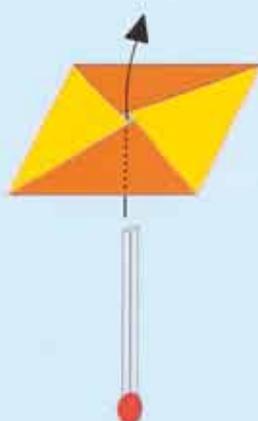
- 5** Plier la pointe en vallée pour l'insérer à l'intérieur.



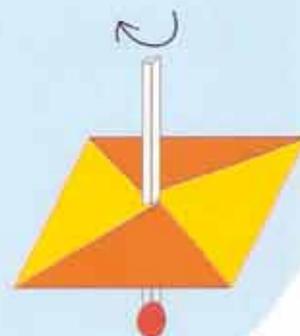
- 2** Plier en vallée le coin en haut à gauche vers le bas et le coin en bas à droite vers le haut. Plier une deuxième feuille à l'identique.



- 4** Superposer les deux parties comme ceci et plier en vallée dans l'ordre indiqué.



- 6** Percer un trou au centre et y glisser une allumette.



- 7** La toupie est terminée.





## 2<sup>ème</sup> réalisation : La botte de Noël

À cette occasion, indiquer aux enfants, au fur et à mesure de leur rencontre, les significations des **symboles des origamis** qu'ils rencontreront le plus souvent : flèches de pliage, flèches aller-retour pour marquer un pli, flèches de retournement, flèches d'ouverture et flèches d'enfoncement, et **les conventions de langage** :

- Devant = Dessus (ce qui est visible)
- Derrière = Dessous (ce qui est caché)

Tout se fait à plat, donc à l'horizontale (sauf exception). Cependant on utilisera les indications correspondant à ce que vous voyez à l'écran :

- « en bas » = le plus proche de vous
- « en haut » = le plus loin de vous

### Exemple de communication orale pour réaliser la botte de Noël :

Placez la feuille sur la table, avec le motif décoratif dessus

- ▶ **1.** Pliez-la feuille en 2, en rectangles, marquez bien le pli puis dépliez.
- ▶ **2.** Faites tourner la feuille d'un quart de tour, puis pliez la de la même manière.
- ▶ **3.** Rabattez les 2 coins **du feuillet du dessus** en amenant ses 2 bords latéraux sur le grand côté.
- ▶ **4.** Pliez le **triangle pour** amener son côté gauche sur le grand côté (c'est à dire sur celui du bas), marquez le pli puis déplier.
- ▶ **5.** Faites pareil avec son côté droit.
- ▶ **6. ATTENTION !** Refaites ces 2 plis « en même temps » en faisant un bec avec le sommet du triangle ... pour cela **il faut retourner la partie haute du pli vertical.**
- ▶ **7.** Rabattez la petite pointe vers votre gauche.
- ▶ **8.** Faites un petit pli (1 cm) sur toute la longueur du côté du haut.
- ▶ **9-10.** Retournez le pliage et faire 2 plis pour amener les 2 petits côtés jusqu'au pli marqué au milieu et en bord à bord. -
- ▶ **11.** Ouvrez les plis de gauche, en bas puis en haut pour y insérer les « coins » de droite dans ces « pochettes » de gauche..
- ▶ **12.** Ouvrez la semelle en y mettant un doigt et rentrez la pointe en appuyant dessus pour inverser le pli.

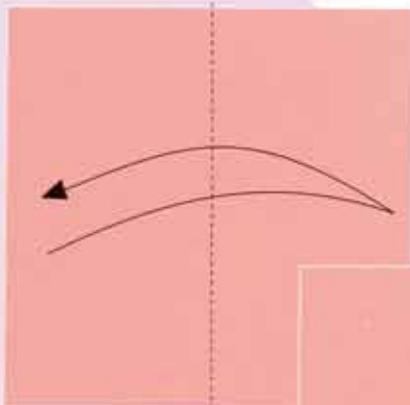
**La botte est terminée.**

#### Difficultés attendues :

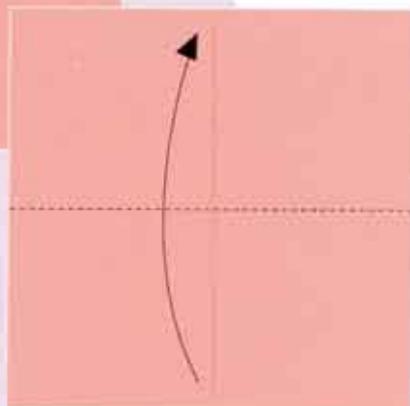
- ◆ l'étape 6 à cause du retournement de la partie haute du pli vertical
- ◆ L'étape 11 pour comprendre la notion de « pochette » et insérer les coins dans les pochettes.



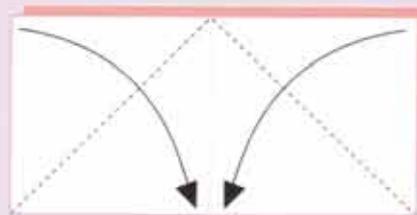
# Botte de Noël



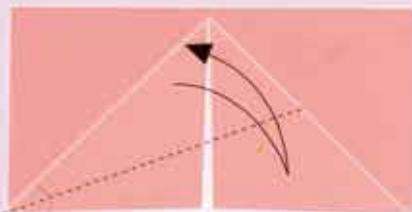
**1** Marquer un pli vallée.



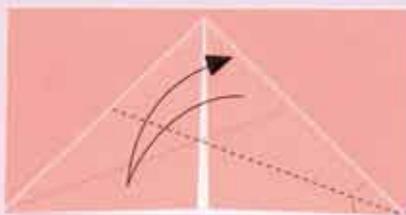
**2** Plier en vallée.



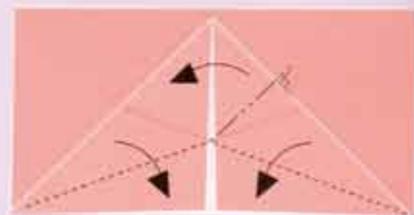
**3** Plier en vallée les deux coins vers le bas.



**4** Marquer un pli vallée qui amène le sommet de la pointe sur le bord inférieur.

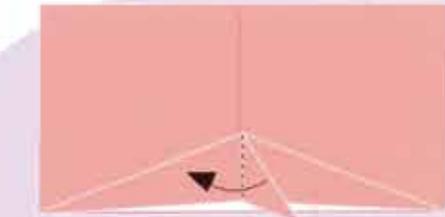


**5** Répéter l'étape 4 à droite.

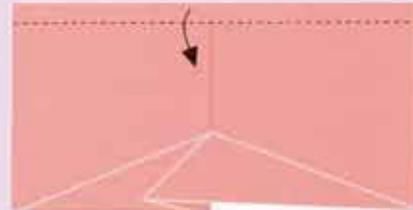


**6** Faire un pli en oreille de lapin. Le petit pli montagne se forme de lui-même.

# Botte de Noël (suite)



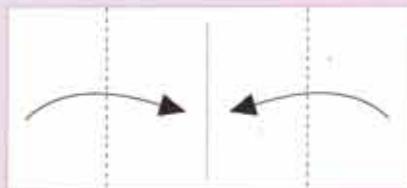
**7** Rabattre la petite pointe vers la gauche.



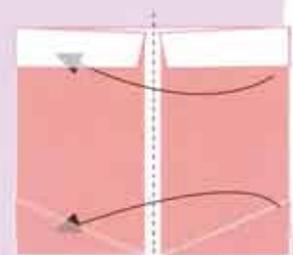
**8** Plier en vallée.



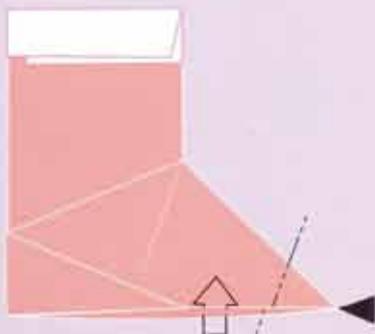
**9** Retourner le pliage.



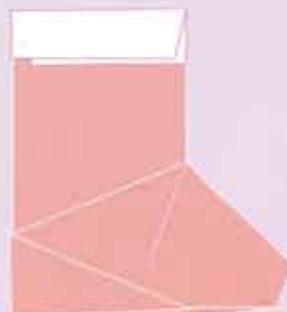
**10** Plier en vallée pour amener les bords au centre.



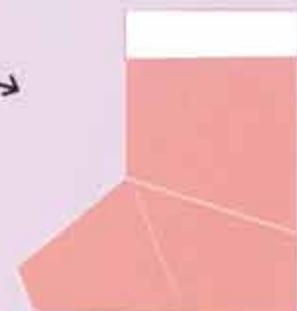
**11** Plier le modèle en deux en insérant les coins dans les pochettes.



**12** Réaliser un pli inversé intérieur



**13** Retourner le pliage.



**14** La botte est terminée.



## 3<sup>ème</sup> réalisation : La base préliminaire

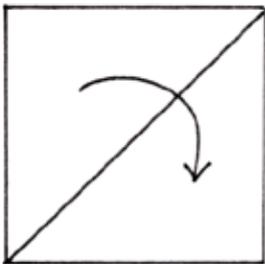
Un début de pliage qui servira pour réaliser la boîte (page 13) puis la grue (page 20/21)

Pour réaliser la base préliminaire : placez la feuille avec le motif décoratif dessous.

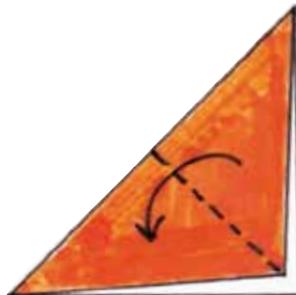
- ▶ 1. Pliez la feuille en deux, en triangles.
- ▶ 2. Pliez à nouveau en deux en rabattant le grand côté sur lui-même. **Vous avez obtenu deux triangles superposés.**
- ▶ 3. Placez l'ouverture vers vous et dressez le triangle du dessus à la verticale.
- ▶ 4. Ouvrez ce triangle et aplatissez-le pour obtenir un carré.
- ▶ 5. Retournez le pliage, puis basculez le grand triangle de gauche à droite avant de le dresser à la verticale.
- ▶ 6. Ouvrez-le et aplatissez-le comme vous avez fait avec le premier. **Vous avez obtenu deux carrés superposés.**

**Difficultés attendues** : le repérage du 3<sup>ème</sup> côté du 2<sup>ème</sup> triangle à l'étape 5 ; le dresser à la verticale et non pas le plier ; retourner le pli qui marque son 3<sup>ème</sup> côté pour l'empêcher de retomber.

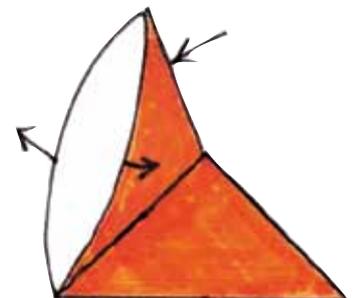
1. Je plie en deux en triangles.



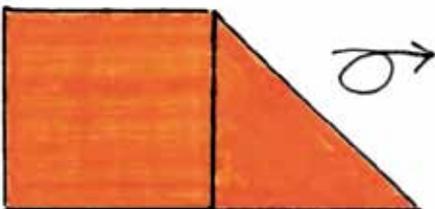
2. Je plie encore en deux ; j'obtiens 2 triangles superposés



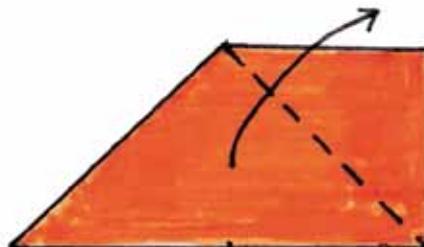
3. J'ouvre un des 2 triangles et je l'aplatis.



4. Comme ceci, puis je le retourne



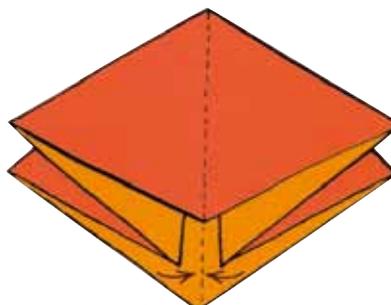
5. Je dresse le 2<sup>ème</sup> triangle à la verticale



6. Je l'ouvre et je l'aplatis



7. Voilà le résultat.





## 4<sup>ème</sup> réalisation : La boîte décorée

**C**hoisir des feuilles ayant une couleur unie d'un côté et un motif décoratif de l'autre.

### Exemple de communication orale :

Débuter par la base préliminaire

- ▶ 1. Après avoir placé la pointe fermée vers vous, faites deux plis qui amènent les deux côtés ouverts au « bord à bord » sur la diagonale verticale.
- ▶ 2. Répétez la même opération de l'autre côté.
- ▶ 3. Ouvrez puis aplatissez les deux triangles pointus, le pli aplati venant dans le prolongement du pli du dessous, et répétez derrière.
- ▶ 4. Dessus : rabattez la gauche sur la droite ; retournez et refaites la même chose de l'autre côté.
- ▶ 5. Pliez en retournant les plis déjà marqués.
- ▶ 6. Répétez derrière.
- ▶ 7. Pliez les deux pointes vers le bas (une devant, une derrière).
- ▶ 8. Dessus : rabattez la gauche sur la droite ; retournez et refaites la même chose de l'autre côté.
- ▶ 9. Pliez les deux pointes vers le bas (une devant, une derrière).
- ▶ 10. Pour former le volume, écartez les bords et pousser sur le fond.

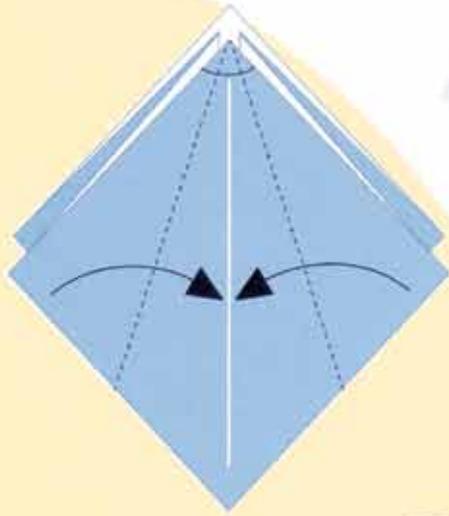
**Supplément possible :** à l'étape 10, pliez la pointe en Z par-dessous pour la bloquer sous le papier (4 fois).

### Difficultés attendues :

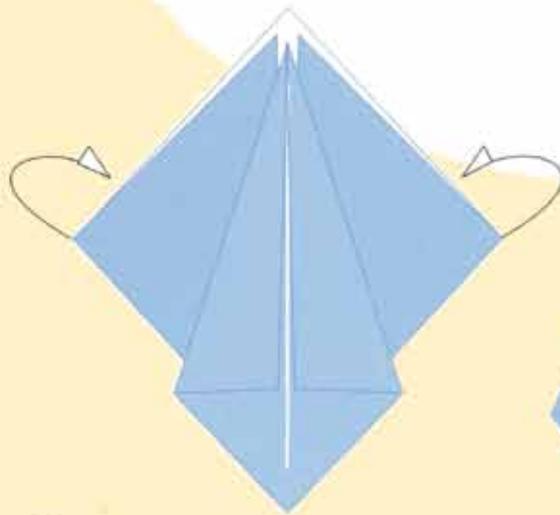
- ◆ Comprendre « les bords au centre » -> 1
- ◆ la signification des flèches ; ATTENTION ! Lorsqu'on aplatit, le pli aplati doit être dans le prolongement du pli visible dessous -> 3
- ◆ Expliquer qu'il s'agit de dévoiler la pointe du milieu et la déplier pour lui faire subir le même traitement -> 8



# Boîte



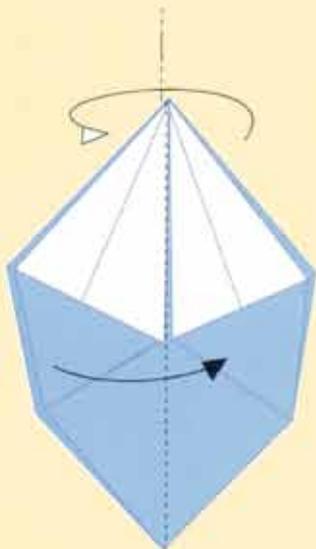
- 1** Commencer avec la base préliminaire  
Placer l'ouverture en haut. Plier en vallée les bords au centre.



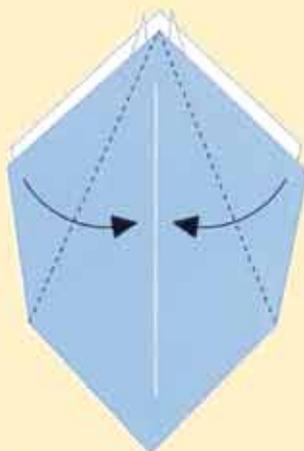
- 2** Répéter derrière.



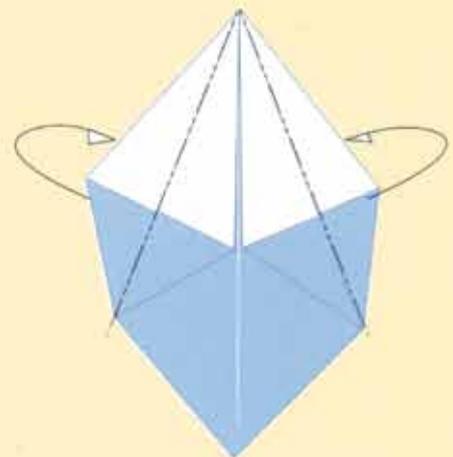
- 3** Ouvrir et aplatir.  
Répéter derrière.



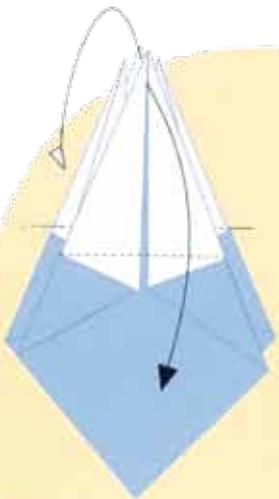
- 4** Dessus : rabattre le volet de gauche vers la droite.  
Dessous : rabattre le volet de droite vers la gauche.



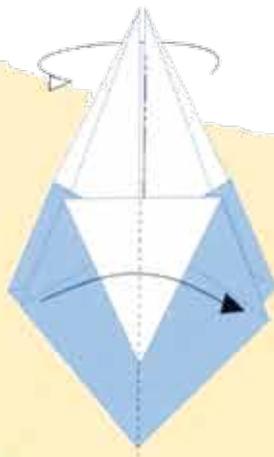
- 5** Plier selon des plis déjà marqués.



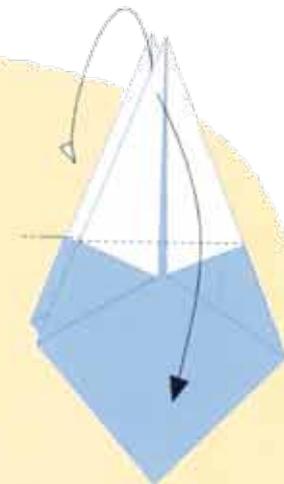
- 6** Répéter derrière.



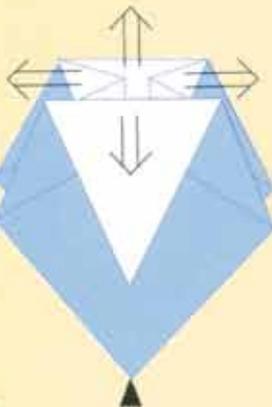
**7** Plier en vallée la pointe vers le bas. Répéter derrière.



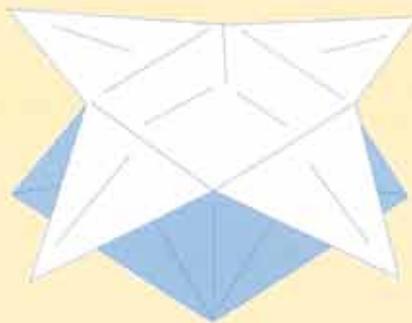
**8** Dessus : rabattre le volet de gauche vers la droite. Dessous : rabattre le volet de droite vers la gauche.



**9** Répéter l'étape 7.



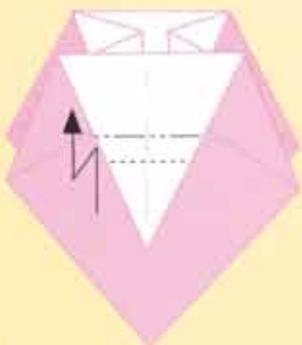
**10** Pour former le volume, écarter les bords et pousser au fond.



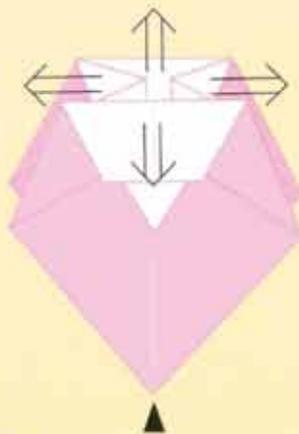
**11** La boîte est terminée.



### Variante



**1** Commencer à l'étape 10 précédente. Replier pour bloquer la pointe sous le papier.



**2** Procéder de la même façon pour les trois autres pointes, puis mettre en volume.



**3** La boîte est terminée.

*3<sup>ème</sup> partie :*  
*le film l'Oiseau bonheur*

**S**a projection peut être préparée par une séance de questionnement préalable à partir de la projection de cette photographie de la statue de Sadako dans le parc du Mémorial d'Hiroshima. (photo ci dessous)





L'objectif de cette démarche est que les enfants arrivent à la projection du film avec des questions en tête. Pour cela nous avons organisé l'activité suivante :

Les élèves étant répartis en 4 petits groupes, nous avons projeté cette photographie du monument de Sadako et livré à son sujet un minimum d'informations accompagnées de deux consignes, le tout affiché sur un paperboard :

**Ce monument est situé dans le parc du mémorial d'Hiroshima**

**Au sommet : la statue de Sadako, morte à 12 ans d'une leucémie**

**Au pied : des milliers de guirlandes d'origamis.**

***Ce sont les enfants japonais qui ont collecté l'argent pour ériger ce monument.***

**1. Quelles réflexions vous inspirent ces informations ?**

**2. Quelles questions avez-vous envie de poser ?**

Après un démarrage lent, et d'autant plus lent que les élèves sont moins habitués à ce type d'activité (travail en groupes et consignes ouvertes), le résultat est toujours stupéfiant, le retour en groupe classe permettant de mettre en valeur les contributions les plus pertinentes. Exemples (page suivante) :

- Sadako tient une grue japonaise dans ses mains. Pourquoi ?
  - C'est gentil pour Sadako.
- C'est bizarre que ce soient les enfants qui aient récolté l'argent.
- Ils ont fait cette statue parce qu'elle est morte d'une maladie grave...
  - Parce que tout le monde l'aimait bien.
- Le monument a la forme d'une bombe atomique.
  - Sadako est morte par la bombe.
  - La bombe a touché une partie du Japon.
- Le monument est dans le parc d'Hiroshima. Donc il y a un rapport avec la guerre.
  - Le monument rend hommage à toutes les victimes de la guerre.
    - C'est bien ce qu'ont fait les enfants japonais
- Le monument est beau, grâce aux guirlandes d'origamis
  - Ils ont fait le monument en l'honneur de Sadako
  - Parce qu'elle s'est sacrifiée pour sauver des gens

## Questions

- Pourquoi Sadako a-t-elle une statue alors qu'elle est morte de la leucémie et pas de la bombe ?
- Pourquoi elle et pas un(e) autre ?
- Comment les enfants ont-ils collecté l'argent ? Pourquoi étaient-ils motivés ?
- Quel rapport y a-t-il entre Sadako et les origamis ?
- Que sait-on des parents de Sadako ?
- Quand est-elle née ?
- Pourquoi ce ne sont pas les parents qui ont collecté l'argent ?
- En combien de temps ont-ils fait ce monument ?
- Pourquoi y a-t-il des personnages autour ? Qui sont-ils ?
- Pourquoi autant d'origamis au pied de la statue ?
- Pourquoi la forme du monument ?
- Pourquoi des origamis au lieu de photos de Sadako ?
- En combien de temps ont-ils collecté l'argent ?
- En quelle année est-elle née, et morte ?
- Pourquoi les Japonais ne se sont-ils pas vengés en envoyant aussi une bombe atomique ?
- Pourquoi tant de guirlandes au pied de la statue ?
- Pourquoi les enfants ont-ils collecté l'argent ?
- Sadako était-elle leur sœur ?
- Pourquoi ont-ils construit la statue ?
- Pourquoi y a-t-il d'autres silhouettes sur le monument ?
- Sadako est-elle la créatrice des origamis ?
- Combien d'argent ont-ils collecté ?
- Pourquoi le monument est-il dans le parc du mémorial d'Hiroshima ?
- En quelle année Sadako est-elle morte ?
- Pourquoi porte-t-elle une étoile dans la main ?
- A quoi sert cette statue ?
- A quoi servent les guirlandes ?
- Pourquoi une statue de Sadako et pas d'autres enfants ?
- Sadako adorait-elle les origamis ?

Nous nous sommes donné pour règle de répondre aux questions auxquelles le film ne donne pas de réponses, et de renvoyer au film pour les autres.



### L'Oiseau Bonheur

Un film de Seiji Arihara, sur une idée originale de Miho Cibot-Shimma  
Japon, 1994, 28 mn

#### Synopsis :

Par une belle journée d'été, Tomoko, une fillette de 12 ans, se rend au Mémorial d'Hiroshima, son professeur lui ayant demandé de préparer un exposé sur l'événement terrible qui s'est produit dans cette ville.

Au cours de sa visite, elle découvre une statue qui représente une fillette surmontée d'un oiseau, une grue. La base du monument est entourée d'une multitude d'oiseaux multicolores réalisés en papier par des enfants du monde entier.

Soudain, un oiseau de papier scintille, s'illumine et, dans un éclat de lumière, la petite fille de la statue retrouve la vie sous les yeux ravis de Tomoko. Cette petite fille mystérieuse, Sadako, raconte alors à Tomoko son histoire, celle d'une enfant d'Hiroshima après la guerre...

Le DVD est livré avec un livret pédagogique utile pour présenter le film en introduction puis organiser le débat qui suit la projection.

#### Le personnage de Sadako :

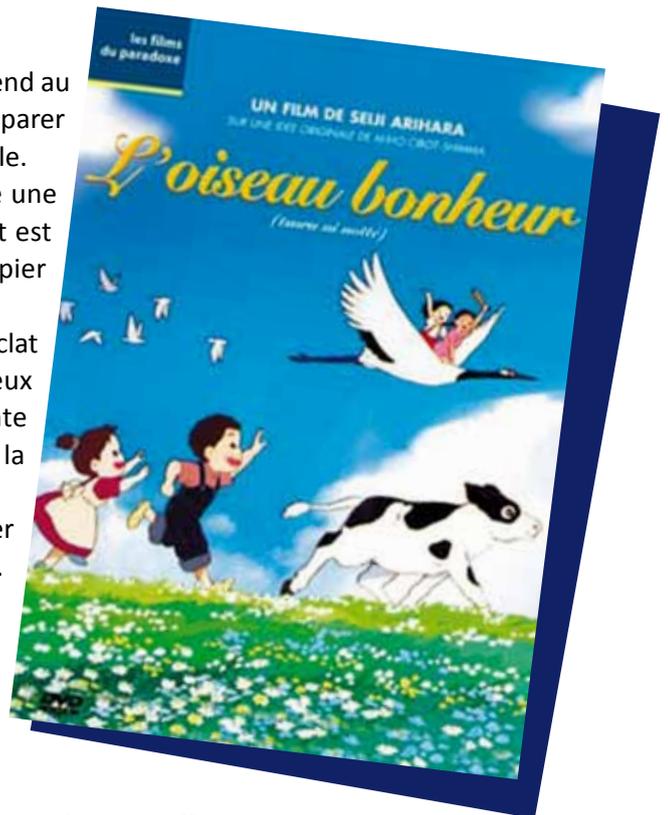
Sadako a réellement existé. Atteinte d'une leucémie consécutive à son irradiation lors du bombardement atomique sur Hiroshima, elle fait face à la maladie avec courage. Avec l'aide de ses amis, elle s'est alors mise à plier 1000 grues grâce à ses papiers de médicaments et aux papiers d'emballages des cadeaux qui lui sont offerts. Elle avait en effet appris que cela lui permettrait peut-être de réaliser son vœu le plus cher : guérir.

Mais Sadako meurt. Alors ses amis demandent la construction d'un monument dédié aux enfants victimes de la bombe atomique.

Les grues de papiers pliés, faites par Sadako, sont exposées dans le Mémorial d'Hiroshima. Depuis l'inauguration du monument pour les enfants, des écoliers apportent des grues en papier, qu'ils déposent par millions.

#### Les lieux

Le mémorial pour la paix d'Hiroshima ou « Dôme de Genbaku » fut le seul bâtiment à rester debout près du lieu où explosa la première bombe atomique, le 6 août 1945. Il a été préservé tel qu'il était juste après le bombardement grâce à de nombreux efforts en espérant une paix durable et l'élimination finale de toutes les armes nucléaires de la planète.



- **La symbolique de la grue :**

Au Japon, la grue, ce bel oiseau migrateur du Nord, possède une auréole légendaire et magique dans l'imaginaire collectif. Signe de longue vie, elle apporte le bonheur et la paix.

- **La pluie noire :**

Personne n'avait jamais assisté à un tel phénomène. L'explosion atomique provoque un formidable dégagement de chaleur et un énorme nuage de fumée. En s'élevant dans le ciel, ce nuage entre en contact avec des masses d'air plus froid et cela provoque la pluie. Le nuage de l'explosion étant gorgé de poussière, de suie et de fumée radioactives, cette crasse se fixe dans les gouttes d'eau et tombe avec elles. Cette pluie noire est très dangereuse pour la santé.

- **La radioactivité :**

La radioactivité ne se voit pas. C'est pourquoi, dans le film, elle est symbolisée par des étoiles scintillantes pour faciliter la compréhension. Ainsi Tomoko comprend comment cette radioactivité provoque des maladies mortelles.

- **Les conséquences :**

70 000 morts au moment de l'explosion. D'autres personnes, comme Sadako, ont continué à vivre normalement jusqu'à ce qu'ils se rendent compte de leur maladie. Ces survivants de l'explosion atomique sont appelés les « Hibakusha » Beaucoup sont morts de ces maladies provoquées par l'irradiation.

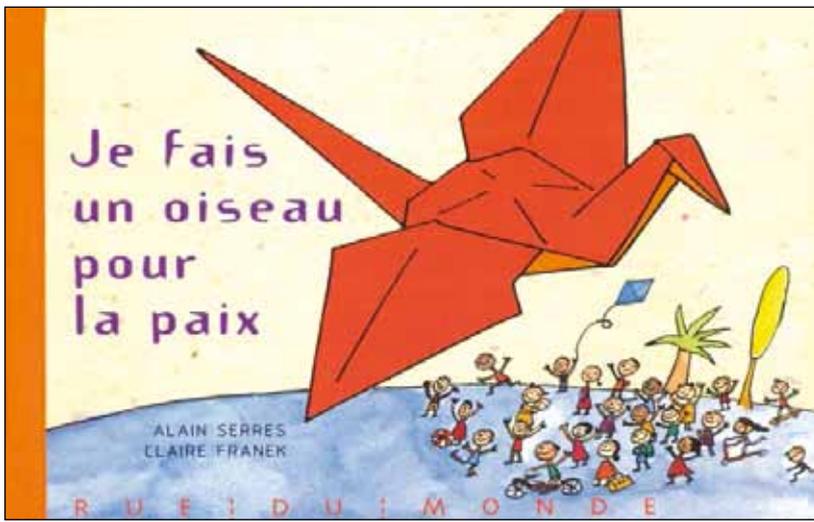
- **La menace des essais et des arsenaux nucléaires aujourd'hui :**

Après des explosions d'essais nucléaires, Cette menace est présentée par une séquence en noir et blanc, avec la pluie noire, des arbres calcinés et des fusées menaçante pointant vers le ciel.

- **Le parapluie :**

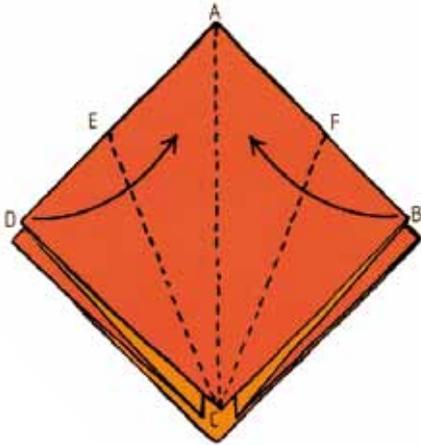
Porté par les deux petites filles, il symbolise la protection contre la menace constituée par les mobilisations pacifistes des enfants et des peuples permettant d'espérer l'oubli des arsenaux envahi par une végétation débordante sous un ciel bleu.

**Retour en atelier pour l'apprentissage de la réalisation de la grue japonaise, « l'Oiseau Bonheur », avec le projet que chacun en garde une pour lui et de réunir toutes les autres en guirlandes et de les regrouper avec celles des autres groupes pour en faire parvenir 1000 au Mémorial d'Hiroshima (voir pages suivantes).**



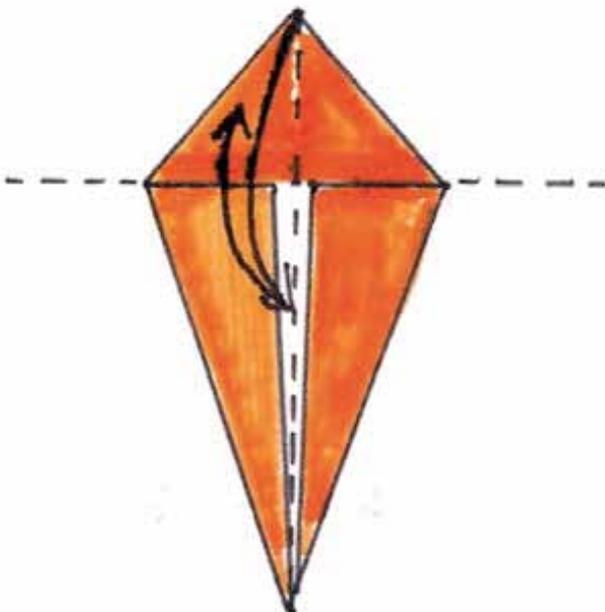
Les 6 premières étapes sont celles de la base préliminaire.

7. Je plie jusqu'au « bord à bord » avec la ligne du milieu à gauche et à droite, puis je retourne pour faire pareil.

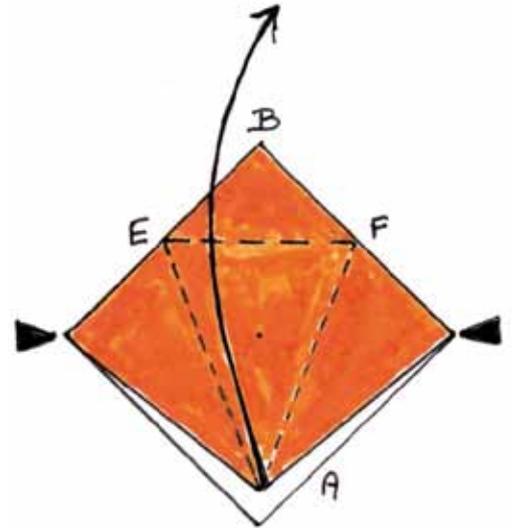


8. Je marque le pli (plier puis déplier)

9. Je redéplie tout pour revenir à la base préliminaire

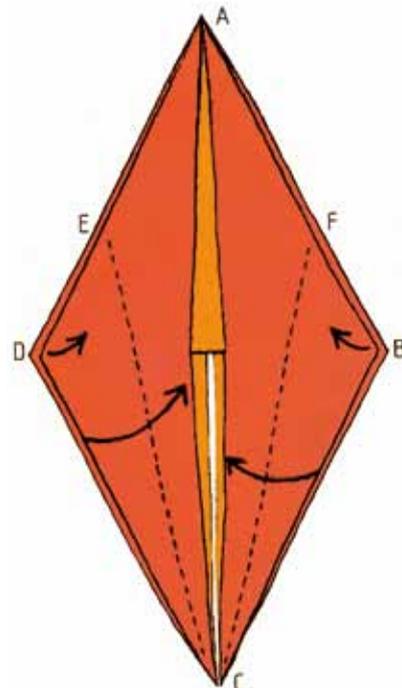


10. J'ouvre le dessus et je presse sur les deux coins pour retourner les plis et envoyer le coin A au-delà de B autour de [EF]



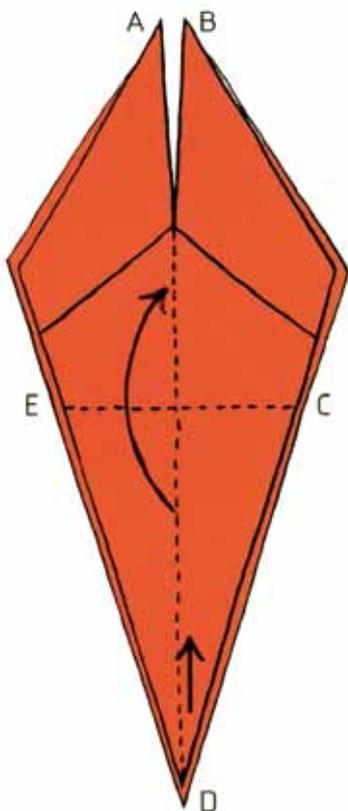
11. Je retourne mon pliage et je marque le pli [EF] pour faire la même chose de l'autre côté.

12. J'obtiens le losange ci-dessous.

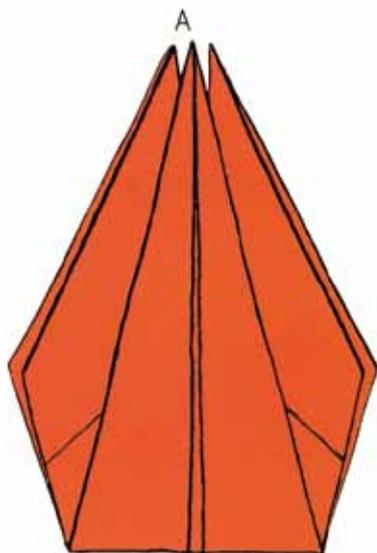


Du côté des ciseaux, je plie jusqu'au « bord à bord » avec la ligne du milieu à gauche et à droite, puis je retourne pour faire pareil.

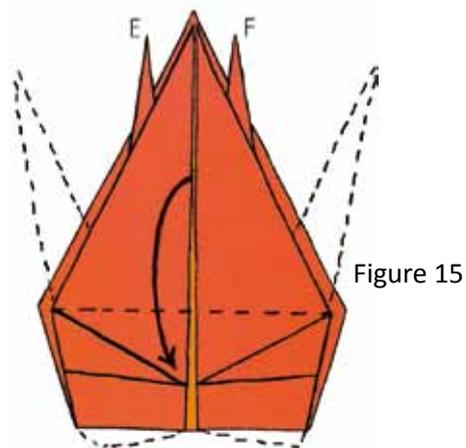
**13.** Je rabats les deux moitiés du dessus l'une sur l'autre ; idem pour les deux moitiés du dessous. J'obtiens cette « tête de renard »



**14.** Je plie en allant le plus haut possible (voir schéma 13) ; je retourne et je fais pareil. Voici le résultat :

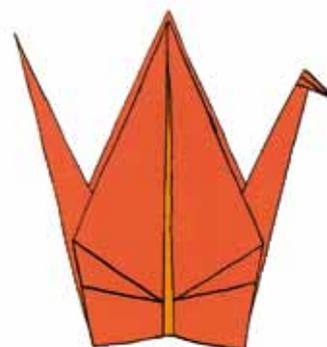


**15.** Je rabats les deux moitiés du dessus l'une sur l'autre ; idem pour les deux moitiés du dessous. Voici ce que j'obtiens (figure 15).

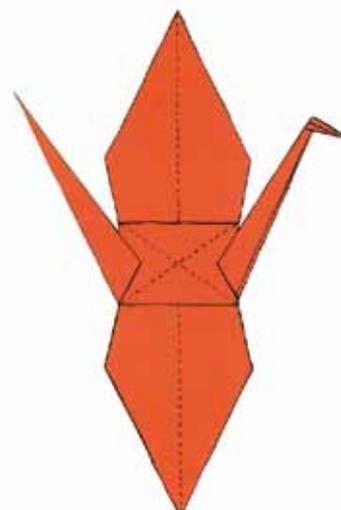


**16.** Je plie les ailes (voir schéma 15)

**17.** Je forme la tête en retournant le bout d'un des deux plis du milieu.



**18.** J'écarte les ailes, puis, en écartant la tête et la queue, je souffle dans le petit trou situé dessous.





## 4<sup>ème</sup> partie : Éducation à une citoyenneté de la paix

**C**e retour en classe avec les élèves a pour objectif de les inciter à entrer dans une logique de citoyenneté en rapport le film. Cependant cette séance s'avère également très utile pour aider à l'expression des angoisses qu'a pu susciter le film en dépit de toutes les précautions prises par sa conceptrice et son réalisateur.

### *Quelles angoisses et quelles réponses ?*

De toute évidence les quelques élèves (6 sur 250) qui nous ont fait savoir qu'ils ont été angoissés, l'ont été par les représentations des conséquences immédiates du bombardement atomique sur Hiroshima, **sachant qu'il y a encore 20 000 bombes atomiques dans le monde, dont 300 en France.**

Ils doivent être rassurés. Le déni ne serait pas une bonne manière de le faire, mais il est possible de mettre en valeur tout ce que la communauté internationale a entrepris pour nous protéger de cette épée de Damoclès : la Charte des Nations Unies avec les premiers mots de son préambule, le TNP (Traité de Non-Prolifération) et les contrôles réalisés par l'AIEA (Agence Internationale à l'Énergie Atomique). Bonne introduction à la séance de travail en prenant appui sur tout ce qui, dans le film, promeut les mobilisations citoyennes comme leviers essentiels de la construction de la paix dans le monde.

### *Démarche de construction d'un projet citoyen pour la classe\* :*

L'appel des enfants d'Hiroshima est rappelé au tableau :

**Pour construire la paix dans le monde  
Pour qu'il n'y ait plus de guerre ni de bombe nucléaire**

Les élèves sont répartis en équipes de 5 et reçoivent la consigne suivante :

**Quelles initiatives pouvez-vous imaginer pour prendre le relais des enfants d'Hiroshima pour construire la paix dans le monde ?**

Les réponses des groupes sont collectées, mutualisées et mises en discussion jusqu'à la formalisation de propositions partagées par tous.

### *Quelques propositions d'une classe :*

- Pétitions pour la paix et contre la bombe atomique
- Créer un site Internet pour la paix
- Faire du bouche à oreille pour la paix
- Créer une pièce de théâtre sur Hiroshima
- Lire le conte d'Alain Serres aux maternelles
- Créer une association pour la paix
- Demander à des personnalités connues de participer et à la presse d'en parler
- Collecter de l'argent pour l'aide humanitaire
- Transmettre ce qu'on a appris aux CP et CE1 en faisant des mimes
- Pour les CE2/CM1 faire des exposés en s'appuyant sur le livre.

### *Réalisations de deux classes :*

La Pigacière à Caen : leurs correspondants allemands, mais aussi en direction des autres classes

Jean Moulin à Caen : le droit humain à la paix à l'occasion de la journée des droits de l'homme

### *Réalisation partagée et aboutie :*

**Envoi de 1000 grues au mémorial d'Hiroshima**

\* Dans certaines classes, pour des raisons diverses, nous avons préféré vivre cette démarche directement avec le groupe classe.



### Extraits des appréciations d'élèves :

Témoignages d'enfants de la classe de CM2 de l'école Henri Brunet

- **Joëlle** : C'était bien d'aller au mémorial pour entendre parler du Japon dans un dessin animé.
- **Yuna** : J'ai appris l'histoire de Sadako que je ne connaissais pas
- **Maxime** : J'ai appris l'histoire d'Hiroshima. J'ai appris pourquoi faire la paix dès qu'on est petit. J'ai appris à plier des origamis.
- **Shance** : L'histoire d'Hiroshima est triste mais avec les origamis c'était moins angoissant.
- **Simon** : J'ai aimé apprendre ce que c'est que la paix et savoir que se respecter dès le début de l'année c'est important.
- **Shance** : Je me suis réconciliée avec ma meilleure amie grâce à ce projet.
- **Flavie** : Les réponses de Claude et Florence étaient très claires et précises. Par exemple : qu'est-ce que la leucémie ? Qu'est-ce que la radioactivité ?
- **Mehdi** : Maintenant je peux transmettre mon savoir faire en origami et aussi l'histoire d'Hiroshima.
- **Yuna** : C'était mi-instructif ((histoire) et mi-loisir (pliage). Ça me plaisait.
- **Paï-Daba** : Maintenant on continue les origamis en classe. On se fait offrir des papiers pour notre anniversaire.

### Extraits des évaluations des enseignants :

de Annie Martin Maîtresse CM2 École Henri Brunet Caen

Bilan concernant la démarche d'éducation à la paix proposée et animée par le comité départemental du Mouvement de la Paix dans le cadre de la journée internationale de la Paix en septembre 2012.

#### Bilan très positif

Les trois personnes bénévoles du mouvement de la paix qui sont intervenues auprès de mes élèves entre le 11 et le 26 septembre ont une grande expérience de la pédagogie du travail en groupes, de grandes compétences. Je suis pleinement consciente de l'énorme travail de préparation entre eux, des nombreuses réunions qu'ils ont du faire avant les séances avec les enfants.



Leur investissement pendant les quatre séances à l'école a été total. Ils ont en plus de leur savoir-faire beaucoup de gentillesse et de patience.

Une chose importante aussi, c'est que le matériel était offert : de magnifiques feuilles de papier pour origami que les enfants ont beaucoup appréciées.

Pour un début d'année, le temps investi a été important : sur 5 journées, 4 séances d'1h30 à l'école et un déplacement d'une demi-journée au mémorial. Mais ce temps n'a pas été perdu mais au contraire très efficace.

**Des points, moments du programme de CM2 ont été abordés très sérieusement :**

Histoire : fin de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale au Japon (Hiroshima)

Sciences : la radioactivité, les centrales nucléaires en France pour la production d'électricité (en prolongement en classe)

Éducation à la citoyenneté : éducation à la paix, plus largement au respect de chacun d'entre nous

Activités manuelles : exercices de pliage papier complexes, les origamis.

### Bilan du Conseil Départemental du Mouvement de la Paix :

La plus importante action de promotion d'une culture de paix que nous ayons jamais réalisée nous ouvre des portes du côté des écoles et des collectivités territoriales.

### Prolongements pour 2013-2014 :

Recherche d'un véritable partenariat sur ce projet avec Caen et d'autres communes de l'agglomération. Propositions adressées à la municipalité et à l'ESPE de Caen de réaliser une action de formation (avec rémunération du mouvement) pour des animateurs recrutés dans le cadre de la nouvelle semaine scolaire et pour les futurs professeurs d'école.



## Retombées de la mise en oeuvre de l'activité éducative des "Origamis pour la Paix".

En plus de sa reconduction, année après année, par quelques écoles de l'agglomération caennaise dans leurs projets de début d'année, la réussite de notre activité éducative a joué un rôle important lors des contacts que nous avons eus à l'occasion de la campagne des élections municipales.

### A- Documents :

#### 1. Lettre adressée aux candidats le 26 décembre 2013

Objet : actions des municipalités pour la construction de la paix dans le monde et l'élimination des armes, nucléaires, un appel du Conseil Départemental du Mouvement de la Paix.

Mesdames, Messieurs les têtes de listes pour les élections municipales,

Extraits :

"Le Conseil départemental du Mouvement de la Paix du Calvados prend aujourd'hui le relais de l'appel de l'AFCDR et de l'association des Cités et Gouvernements locaux Unis (CGLU) : si vous êtes élus maires, il vous appelle à **désigner un adjoint chargé, en partenariat avec les associations pacifistes et de solidarité internationale, de mettre en oeuvre une politique municipale de promotion d'une culture de la paix et de la non-violence** telle que définie par les Nations Unies (résolutions des Nations Unies : A/RES/52/13 sur la culture de la paix ; A/53/243 sur le Programme d'action sur une culture de la paix). Il vous appelle également à **adhérer à titre personnel au réseau « Mayors for Peace » présidé par le maire d'Hiroshima, et à inviter votre conseil municipal à décider de l'adhésion de votre ville à l'AFCDRP...**"

#### 2. Lettre adressée aux élus le 2 avril 2014 : "Monsieur le maire,

Extraits :

Le Conseil Départemental du Mouvement de la Paix vous adresse ses félicitations pour votre élection. Auparavant, nous vous avons adressé une lettre datée du 26 décembre dans laquelle nous avons formulé les demande suivantes : ...

Dans la perspective de la mise en route du partenariat sollicité dès le mois de septembre 2014 (autour de la journée internationale de la paix qui a lieu tous les ans le 21 septembre), nous souhaitons une rencontre avec les référents de votre municipalité pour la paix et une culture de paix dès que possible..."

### B- Bilan provisoire de cette démarche :

Ces élections ont été un levier pour élargir des partenariats avec des communes de l'agglomération caennaise :

1. La rencontre avec l'adjoint aux relations internationales du maire Modem d'**Hérouville St Clair**, accompagné de la chef du service des affaires scolaires et de la responsable de la Maison de la Citoyenneté a débouché sur des perspectives très positives :  
\* **adhésion du maire à Mayors for Peaces et de la commune à l'AFCDRP**  
\* **partenariat sur nos initiatives de promotion d'une culture de la paix et de la non-violence et sur notre projet d'éducation à la paix dans les écoles dont une formation aux "Origamis pour la paix" (rémunérée au mouvement) d'animateurs des temps périscolaires.**
2. Le municipalité de **Fleury/Orne** a noué un partenariat (**adhésion du maire à Mayors for Peace, expo "abolir l'arme nucléaire ; origamis pour la paix, subvention de 100 euros**)
3. La municipalité de **Giberville** (dont le maire a adhéré à Mayors for Peace) nous a proposé un partenariat se concrétisant au début de l'année 2015 par l'inauguration de nouvelles plaques d'entrée de la ville "**Giberville, ville de la Paix**", l'exposition "**Abolir l'arme nucléaire**", une conférence de **Pierre Villard** autour de son livre "**Pour en finir avec l'arme nucléaire**" et l'activité éducative des "**Origamis pour la Paix**" dans les écoles de la ville
4. enfin des relations prometteuses ont été établies avec la municipalité de **Colombelles**, autre ville de la périphérie de Caen.

## Une démarche nouvelle : l'appel à bénévolat.

Conscients que les réponses positives attendues à nos propositions de partenariat allaient nous poser de gros problèmes de moyens humains disponibles pour y faire face, nous avons décidé de lancer un appel à bénévolat dans les médias locaux. La rédaction de Caen du quotidien Ouest-France le publia dans un format modeste, mais l'hebdomadaire "Côté Caen" en fit une belle page :

**Côté Caen** 25 JUIN AU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2014

# Recherche bénévoles pour la paix

Le Mouvement de la Paix du Calvados recherche des bénévoles pour poursuivre ses actions symbolisant la non-violence auprès des élèves des écoles de Caen et de l'agglomération. Explications avec Claude Ruelland, responsable local du comité.

**C**laude Ruelland, pouvez-vous nous présenter le Mouvement de la Paix du Calvados ?

C'est une association d'éducation populaire qui fait la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix.

**Quel est le message de vos actions ?**

C'est l'appel des enfants d'Hiroshima pour construire la paix dans le monde. Mais notre association est aussi la transmission de la mémoire et d'un savoir car on oublie souvent que la Seconde Guerre mondiale ne s'est terminée, dans le Pacifique, que le 6 août 1945 avec l'attaque nucléaire sur Hiroshima et le 9 août sur Nagasaki.

Nous faisons également un travail d'éducation à la citoyenneté avec les élèves.

**Parlez-nous des outils accessibles et ludiques que vous utilisez...**

Nous utilisons le film d'animation japonais *L'oiseau bonheur* qui débouche sur le symbole de paix, la grue d'origami. Comme elle est très difficile à réaliser, nous initiions les



La légende des mille grues est une légende originaire du Japon, qui raconte que si l'on plie mille grues en papier, on peut voir son vœu de santé, longévité, d'amour ou de bonheur exaucé.

enfants d'abord à l'origami.

**Et vous êtes à la recherche de bénévoles pour intervenir dans les écoles... qui recherchez-vous ?**

Nous recherchons des personnes de tout âge sensibles aux enjeux de la paix et qui sont disponibles sur le temps scolaire. Il s'agit de 6 heures d'invention par classe sur un demi-trimestre. Nous organisons une journée de forma-

tion initiale pour apprendre l'origami et comprendre la place du film d'animation dans cette sensibilisation auprès des élèves qui ont entre 9 et 11 ans. Puis nous les accompagnons pendant les 6 premières heures d'intervention, dès le mois de septembre.

**Quand la formation initiale aura-t-elle lieu ?**

La formation initiale aura lieu le mardi 1<sup>er</sup> juillet de 9h à 16h

dans la Maison des associations d'Hérouville (1018, quartier du Grand-Parc).

Propos recueillis par  
Marjorie Janetaud

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter l'association par mail à [14@mvtpaix.org](mailto:14@mvtpaix.org), ou par téléphone au 02 31 95 72 77.

**Le bilan de cette initiative a été très positif :** 6 contacts, 4 personnes ont suivi la journée de formation initiale et 2 sont devenus des partenaires dans nos actions d'éducation à la paix, sans compter les 4 animateurs des activités périscolaires qui ont suivi la même formation et que nous accompagnons actuellement pour leur première expérience avec des groupes de 18 élèves.

# Documents

**Tableau utilisé pour organiser progressivement les interventions dans les écoles au fur et à mesure de leur adhésion au projet :**

Jours R-V	Heures	lieux	activités	animateurs
<b>Vendredi 7 8h00 8h15</b>	8h30 – 10h00 10h15 -11h30	Ecole P. Gernez (2 classes)	Origami 1	Claude Florence
<b>13h05 13h15</b>	13h30-15h	Ecole Puits-Picard (1 classe)	Origami 1	Claude Florence
<b>Lundi 10 9h45 10h15</b>	10h30-11h45	Ecole Jean Moulin (1 classes)	Origami 1	Claude Annick
<b>13h05 13h15</b>	13h30-15h	Ecole Puits Picard	Origami 2	Claude Florence
.....				

**Budget prévisionnel adressé aux collectivités territoriales avec les demandes de subvention :**

Conseil Départemental du Mouvement de la Paix du Calvados  
Journée Internationale de la Paix du 5 au 27 septembre 2013  
Dépenses

Table ronde du jeudi 19 septembre	Intervenants	
	<b>Sous-Total 1</b>	<b>150</b>
Collégiens	Rallye de la Paix	
	<b>Sous-Total 2</b>	<b>640</b>
Ecoliers	papier à origami	
	<b>Sous-Total 3</b>	<b>500</b>
Exposition		
	<b>Sous-Total 4</b>	<b>350</b>
Communication :	<b>Sous-Total 5</b>	<b>50</b>
Frais administratifs		30
<b>Bénévolat valorisé (1)</b>		<b>430</b>
<b>Total</b>		<b>2150</b>
<b>Recettes</b>		
subventions demandées		
Caen		445
Caen-la-mer		445
Calvados		250
Région		250
<b>Bénévolat valorisé (1)</b>		<b>430</b>
<b>Ressources propres d'origine privée (2)</b>		<b>330</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2150</b>

(1) : rubrique visant à faire reconnaître que l'association doit être rémunérée pour le travail de ses bénévoles. Maximum de 20% imposé par le Conseil Régional

(2) : minimum de 10% imposé par le Conseil Régional

**L**e bureau national du Mouvement de la Paix a décidé de créer une collection de fascicules pour mettre à la disposition des comités et des adhérents, mais aussi plus largement de toutes les personnes et organisations éprises de paix, les principaux documents de référence des domaines de la culture de la paix.

Vous avez entre les mains le n°1, « Les origamis pour la paix ».

### En préparation

- ▶ Le commerce des armes, commerce coûteux de l'insécurité et de corruption massive, son contrôle étatique et démocratique. La question de son interdiction.
- ▶ L'ONU, son rôle dans le monde d'aujourd'hui ; faut-il et peut-on la réformer ?
- ▶ De la solidarité internationale à la responsabilité de protéger : amoindrir les conséquences des catastrophes humaines et/ou s'attaquer à leurs causes dans le respect du droit international ?
- ▶ ...

**Les « origamis pour la paix »** : une démarche pédagogique d'éducation à la paix conçue et expérimentée par le Conseil Départemental du Mouvement de la Paix du Calvados.

Le succès fut tel que nous avons décidé de la mutualiser avec les comités de notre mouvement. A l'heure où je rédige cette brochure, le projet a été réalisé avec 9 écoles et 15 classes de l'agglomération caennaise.

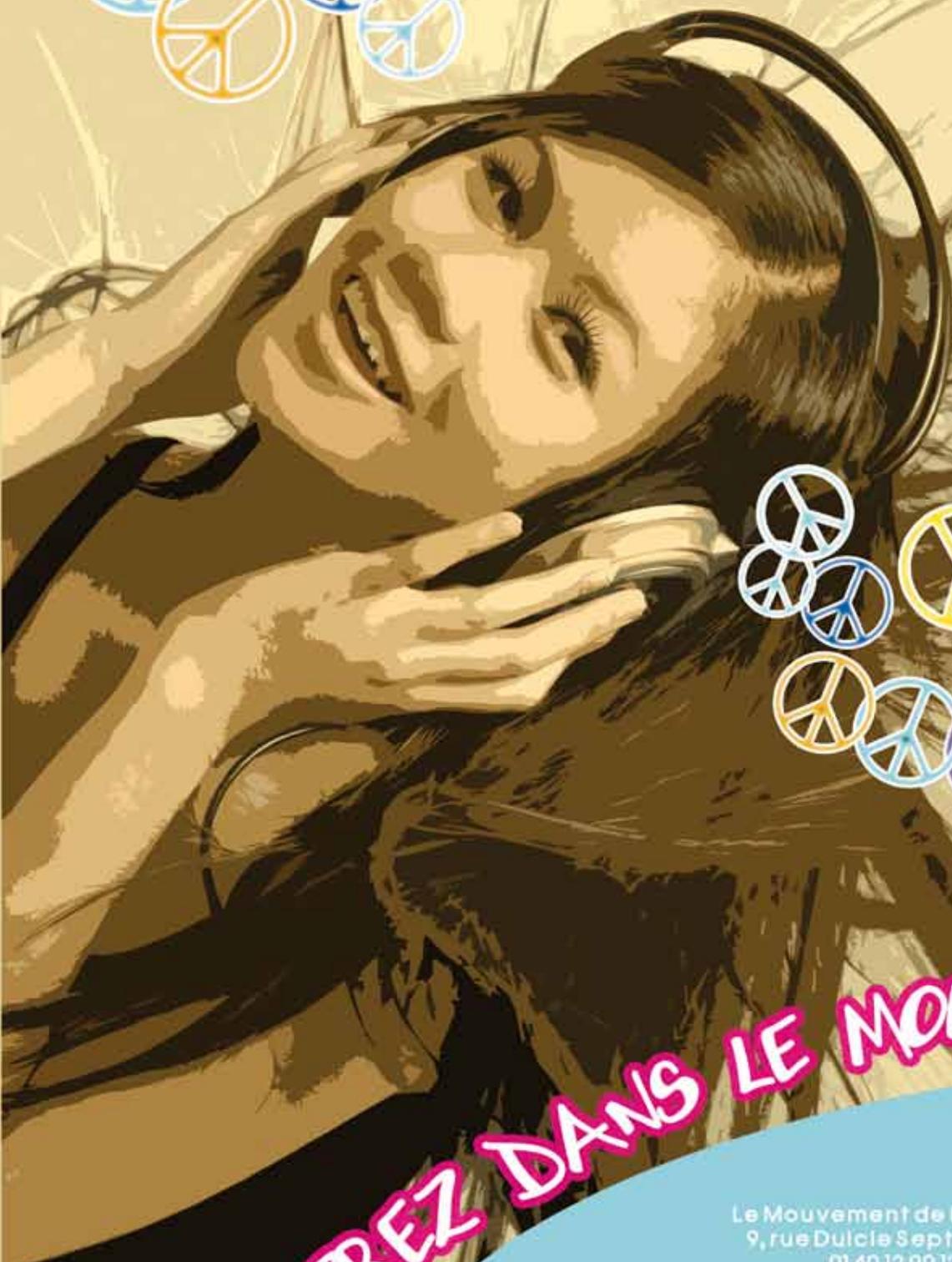
Dans cette brochure, nous allons exposer le protocole éducatif mis en œuvre..., mais nous avons tenu aussi à resituer dans l'agenda 2012 la chronologie des initiatives et les outils pratiques de l'organisation que nous avons dû adopter pour aboutir.

**Claude Ruelland** : co-président du Conseil départemental du Mouvement de la Paix du Calvados, membre du bureau national et responsable du secteur « formation ».



# LA PAIX, C'EST MA CULTURE !

du quartier à la planète



## ENTREZ DANS LE MOUVEMENT



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Le Mouvement de la Paix - Maison de la Paix  
9, rue Dulcie September, 93400 Saint-Ouen  
01 40 12 09 12 - [national@mvtpeix.org](mailto:national@mvtpeix.org)

[www.mvtpeix.org](http://www.mvtpeix.org)